

8

ALFRED RASTOUL



DU VILLAGE
A LA VILLE



CLAMART

DE 1840 A NOS JOURS

16^o L^E H
55921



A la mémoire de mon père
qui m'a appris à aimer
l'Histoire et à lire
des documents d'archives.

DL-20 7 1955 9280

ALICE W. BOSTON

DAVID W. BOSTON
A. W. BOSTON

THE BOSTON

1880

2L

Alfred RASTOUL

**DU VILLAGE
A LA VILLE**

(CLAMART de 1840 à nos jours)

Chez l'Auteur
36, Rue d'Estienne-d'Orves
Clamart

6-LK7
55927

Alfred RASTOUL

DU VILLAGE
A LA VILLE

CLANARK de 1840 à nos jours



I. — CLAMART VERS 1840

Remonter le plus loin possible dans le passé, trouver mention de son village à l'époque mérovingienne, découvrir une charte du haut moyen-âge qui en fasse état sont les joies de ceux ou de celles qui s'attachent à écrire l'histoire de leur commune, du petit coin de terre obscur qui est né à la vie sociale dans les temps les plus reculés, a grandi lentement, a pris sa forme actuelle en attendant d'en prendre d'autres au cours des âges futurs, la vie d'une collectivité étant, comme celle d'un individu, un perpétuel devenir.

Dans notre banlieue parisienne on ne se préoccupe guère de conter la transformation d'un village en cité, l'histoire contemporaine, sur laquelle on possède peut-être trop de données, souvent contradictoires d'ailleurs, paraissant généralement peu intéressante aux amateurs d'histoire.

Pourtant la banlieue s'est profondément transformée au cours du dernier siècle; de petites communes rurales sont devenues des grandes villes, et l'histoire de cette croissance est pas-

sionnante pour celui qui aime la commune dans laquelle il s'est fixé.

Mon but sera, tout en contant des faits, de montrer la transformation de Clamart et d'en dégager les causes, autant que faire se pourra. Que le lecteur me pardonne les insuffisances ou les lacunes de mon travail, et qu'il m'apporte, s'il les connaît, les éléments qui m'auraient manqué.



Vers 1840 Clamart était un village qui commençait sa croissance. De 1836 à 1846 il passe de 199 à 257 maisons et de 1.259 à 1.564 habitants.

L'accroissement est fort sensible pour l'époque. On peut situer le point de départ de la transformation de Clamart à mi-chemin entre ces deux dates extrêmes, car, durant cette décennie, deux événements capitaux sont venus troubler la quiétude endormie du petit village :

— le lotissement de la propriété Mézière, traversée désormais par une voie qui deviendra la rue de Paris, artère principale du futur pays transformé (aujourd'hui avenue Jean-Jaurès).

— la création de la ligne de chemin de fer de Paris à Versailles, et l'ouverture d'une gare, très éloignée du centre du village de l'époque, mais qui porte son nom et se trouve sur son territoire.

Pourquoi Clamart n'avait-il pas grandi jusqu'alors ? Parce qu'il se trouvait en dehors des

voies de passage. Accoté à sa plaine et à son bois (clos de murs depuis Louvois), il n'était relié aux deux grandes voies conduisant de Paris à Versailles, via Meudon et via Chatillon, que par de mauvais chemins de terre presque impraticables.

On venait à Clamart quand on y avait affaire, on ne le traversait pas.

Le village ne pouvait s'étendre en direction de Paris, son expansion étant freinée par de vastes propriétés, qui obligeaient même à emprunter des chemins tortueux pour se diriger sur la commune voisine de Vanves. Le Grand Sentier (actuelle rue Denis-Gogue) portait sans doute ce nom car il constituait un raccourci pratique.

Une grande propriété, dont il ne reste aujourd'hui que le parc municipal de la Maison Blanche, occupait l'espace compris entre la rue de Chatillon, la rue Chef de Ville et, approximativement, la rue Louvrier.

Une autre, la propriété Mézière, était littéralement ceinturée par la rue du Trosy, la rue Chef de Ville et un court tronçon de la rue de Saint Cloud.

Au-dessus de la rue du Trosy et s'étendant jusqu'à la place Marquis, une troisième propriété occupait tout l'espace compris entre les rues de Meudon et de Saint Cloud actuelles. C'est dans cette propriété que l'abbé Delille, un académicien totalement oublié de nos jours, avait composé son poème des Jardins et que le futur Stendhal, encore obscur et qui s'appelait seulement Henry Beyle, était venu coqueter autour

de sa belle cousine, la comtesse Daru, femme de celui que Napoléon comparait (Mémorial de Sainte Hélène), à un bœuf au travail.

De l'autre côté de la rue de Meudon, c'était le Bois, domaine de la couronne, puis la propriété Boigue, l'actuelle cité de ce nom.

Deux autres maisons bourgeoises, d'importance moindre, occupaient, l'une le triangle rue du Guet, rue de la Fontaine, rue de Bièvres, l'autre le haut de la rue Taboise.

Le village se serrait autour de sa vieille église, consacrée aux apôtres Pierre et Paul, et ses rues s'appelaient du Trosy, Chef de Ville, Saint Christophe, Princesse, Taboise, Saint Claude (Fillassier), Vide Gousset (Pierre Franquet). Il n'existe plus actuellement dans ces voies, avec quelques belles maisons, que des îlots insalubres voués à la pioche du démolisseur.

Très loin du village, à l'autre bout de son terroir, un carrefour fort important, sur la grande route, le Petit Bicêtre (aujourd'hui Rond Point du Petit-Clamart) avec « une brigade de gendarmerie et deux autres maisons d'habitation servant d'auberges ».

*
**

La lecture des registres des délibérations du Conseil Municipal, conservés à la Mairie, permet de se faire une idée assez exacte de ce petit village perdu, où rien n'attire et ne retient le passant.

Clamart n'a même pas de bureau de poste. Il est desservi en 1839 par un facteur de Meudon, et les plis officiels arrivent trop tard pour per-

mettre au maire, Denis Gogue, d'assister, avec ses collègues de la banlieue, à une réception qui leur est offerte par le roi citoyen Louis-Philippe.

Le Conseil municipal demande que la commune soit désormais desservie par le bureau de Chatillon ou « de toute autre manière que cette administration (la poste) jugera à propos ». Il ne songe même pas à demander la création d'un bureau postal dans une commune trop isolée. Il lui suffit qu'il y ait, depuis 1830, à la mairie, une boîte aux lettres relevée par le facteur, et qui met le secret des correspondances à l'abri de l'indiscrète curiosité du particulier qui recevait auparavant les missives à poster.

Clamart n'a bien entendu pas de perception. Il est rattaché à celle de Vaugirard-Grenelle. Le conseil a certes émis le vœu, le 8 août 1839, qu'une perception soit créée pour les trois communes de Clamart, Vanves et Issy. Vœu si platonique que les Clamartois s'estimeraient pleinement satisfaits si le percepteur de Vaugirard recevait simplement l'ordre de venir, une fois par semaine, faire sa recette dans la commune.

Le percepteur ne se soucie guère de satisfaire cette demande ; venir à Clamart est, en effet, un voyage long et peu agréable. La voie de Paris, qui atteint la commune après avoir traversé Vanves, est en si mauvais état, à cause des voitures lourdement chargées des carriers clamartois.

Clamart commence, en effet, à être pourvu de carrières. La plus ancienne est la plâtrière de la Vallée du Bois. Il existe d'ailleurs toujours dans ce quartier une rue de la Plâtrière. Les filons de

pierres à bâtir, situés sous les vignobles, ont commencé à être exploités vers 1830 ; ils ne seront en plein rendement que sous le Second Empire, lorsque Haussmann transformera Paris.

On exploite sous les terres cultivables ; on exploite aussi sous les chemins. En mai 1840, des carriers installés en bordure du chemin des Yans obtiennent de fouiller le sous-sol de cette voie. Les braves conseillers municipaux de l'époque accordent l'autorisation demandée. Il ne viendrait à l'idée de personne de bâtir une maison dans ce lointain quartier du terroir. Pourtant le sentier des Yans, devenu depuis rue Condorcet, est bordé aujourd'hui sur toute sa longueur de pavillons et d'immeubles de rapport.

L'opération acceptée par le conseil municipal de 1840, n'est pas très orthodoxe, puisque les « règlements sur les carrières s'opposent formellement à ce qu'aucun chemin soit fouillé ». Mais en fait « par suite de la négligence de ceux qui sont chargés de cette surveillance la majeure partie le sont partout où il se trouve des carrières auprès » et « il n'en n'est (sic) résulté aucun accident ».

Notons au passage que les conseils municipaux qui se succéderont à Clamart jusqu'aux premières années du XX^e siècle ne refuseront jamais aux maîtres carriers l'autorisation d'exploiter le sous-sol des voies destinées à devenir les rues de notre cité actuelle. Hunebelle, le plus grand urbaniste clamartois du XIX^e siècle, était propriétaire de carrières de pierre, et l'un des maires

de Clamart de l'entre-deux-guerres, Emmanuel Sarty, était maître carrier.

La commune compte donc dans sa population, en 1840, un certain nombre d'ouvriers carriers ; elle compte aussi pas mal de blanchisseurs. Mais elle comprend surtout des cultivateurs.

Comment en serait-il autrement, étant donné la contexture de Clamart à l'époque.

Une matrice des propriétés foncières, datant de 1823, donne la décomposition des 828 hectares du territoire de la commune : (1)

| | |
|---|-------------------|
| Domaine de la Couronne (Bois de Clamart) | 216 ha 18 a 38 ca |
| Terres labourables non plantées | 347 ha 30 a 7 ca |
| Jardins d'agrément | 31 ha 98 a 69 ca |
| Pâtures | 42 a |
| Vignes | 133 ha 38 a 11 ca |
| Bois taillis | 30 ha 20 a 31 ca |
| Vergers | 27 ha 34 a 47 ca |
| Pépinières | 31 ha 41 a 51 ca |
| Oseraies | 54 ca |
| Terres vaines et vagues | 4 ha 14 a 22 ca |
| Carrières (à ciel ouvert) | 3 a 46 ca |
| Mares | 9 a 32 ca |
| Etangs | 49 a 82 ca |
| Superficie des propriétés bâties | 5 ha 45 a 98 ca |

Clamart est donc incontestablement une commune rurale. Tout y respire la terre. Son important vignoble est situé sur les coteaux, de part et d'autre du grand chemin de Paris. Vignes et

(1) La superficie actuelle de Clamart est de 857 hectares

terres labourables non plantées s'imbriquent étroitement avec, par ci par là, aux Matrets, aux Montroux, d'un côté, aux Galvents, aux Cloisiaux, aux Groux, de l'autre, des champs de groseilliers.

Les groseilliers doivent représenter une part importante de la culture clamartoise, puisqu'ils figurent spécialement au cadastre de 1823. Les vieux Clamartois se souviennent tous des immenses champs de groseilliers aujourd'hui disparus. Et nos petits jardins actuels abondent encore en groseilles blanches, rouges ou à maquereaux.

Aux Truies, les Truilles de notre époque, et aux Montroux, des vergers. Dans la vallée du ru de Clamart, au Bas des Ruisseaux, aux Leux, au Bas des Garrements, des pépinières. Des pépinières aussi sur la Côte des Matrets.

Les pépinières de Clamart ont une certaine importance. Un catalogue de Boulogne aîné (Boulogne, un vieux nom clamartois) nous apprend que ce pépiniériste pouvait, en 1820, vendre certains jeunes arbres par milliers. Parmi les variétés de pommiers et de poiriers qu'il est à même de fournir, le brave homme indique même des variétés « plus curieuses que bonnes ».

Du côté de Chatillon les côteaux du Bois Tardieu, des Galvents et des Groux se couronnent de taillis. Disons pour éclairer nos lecteurs que l'avenue Marguerite Renaudin s'appelait autrefois chemin des Groux.

Sur la plaine de Clamart, des terres labourables non plantées ; la cité des H.L.M. et le cime-

rière intercommunal feront disparaître définitivement ces terres dans un avenir proche. Le vignoble et les vergers ne montaient pas jusqu'au Plateau.

Les 31 hectares de jardins d'agrément sont les parcs des grandes propriétés qui encerclent le village, et que nous avons énumérées plus haut.

Point de pâturages, sauf une parcelle au Bas des Garrements ; mais les terres vaines et vagues tentent les possesseurs de troupeaux, bien qu'il n'y ait pas de droit de vaine pâture à Clarmart.

Il faut donc régler de temps en temps la question des pâturages. « On se plaint généralement dans la commune, lit-on dans les registres du conseil, sous la date du 15 mai 1826,

« 1^o) de ce que plusieurs troupeaux étrangers viennent pâturer sur le terroir, dans des pièces dont les particuliers vendent la récolte aux maîtres de ces troupeaux, qui, pour arriver à ces pièces, ne peuvent se dispenser de faire des dégâts sur les pièces voisines.

« 2^o) que le sieur Lesueur, marchand boucher en cette commune, se trouve avoir depuis longtemps un troupeau de cent cinquante à deux cents moutons qu'il fait journellement pâturer tant sur le chemin que sur le terrain des particuliers et qu'on assure qu'il prend de ses confrères des moutons pour les faire pâturer avec les siens et tirerait ainsi un tribut à son profit de la pâture communale ».

Les propriétaires exploitants qui siègent au conseil municipal ne sauraient tolérer de pareils

abus : ils interdisent à tout un chacun de louer sa pâture. Et, pour punir le citoyen Lesueur, ce profiteur du bien commun, ils interdisent aux bouchers clamartois d'envoyer paître « plus de trente moutons chacun ».

Neuf ans plus tard, ils consacrent toute une séance à la contravention dressée au sieur Marchand, du Petit Bicêtre, qui a fait pâturer son troupeau sans autorisation dans de jeunes luzernes nouvellement semées. Je ne mets pas de L majuscule à Luzerne, comme le fait le rédacteur du procès-verbal, pour qui une luzerne est comparable à une personne.

Les Clamartois font, en effet, du fourrage pour eux-mêmes et pour les nourrisseurs de Vaugirard qui viennent les chercher en vert, à la saison, avec leurs voitures, dans la Plaine de Clamart et dans celles au delà.

Les routes qui grimpent jusqu'au Soleil Levant actuel et s'étirent ensuite tout au long de la Plaine servent aussi aux blanchisseurs de Vanves et d'Issy, qui s'approvisionnent en bois au chantier du Petit Bicêtre, en bordure du bois de Verrières.

Les blanchisseurs dont il s'agit sont les rivaux des nombreux blanchisseurs de Clamart, qui travaillent comme eux pour les Parisiens.

On parle souvent blanchisserie au conseil municipal. Certains blanchisseurs sont d'honnêtes commerçants qui possèdent leur propre lavoir; d'autres, moins scrupuleux ou moins fortunés, envahissent le lavoir communal ou le font envahir par leurs ouvrières et « privent souvent les

habitants de laver leur linge ou tout au moins les forcent de prendre de mauvaises places ».

Ce manque de conscience de certains blanchisseurs nous a valu un règlement du lavoir public prescrivant entre autres dispositions que « chaque habitant, blanchisseur ou autre, n'aura le droit que d'occuper ou faire occuper cinq places par chaque ménage audit lavoir par chaque journée ».

On imagine aisément, en lisant ce règlement, les grandes lessives de nos campagnes d'autrefois, où la richesse de la ménagère se mesurait à la quantité de linge qu'elle rangeait dans ses armoires.

Les vieux Clamartois se souviennent de la fontaine, du lavoir et de l'abreuvoir aujourd'hui disparus. Indiquons à ceux qui ne le sauraient pas que la rue de la Fontaine doit son nom à l'antique fontaine du village et non au grand fabuliste, qui a traversé Clamart et y a dormi une nuit, lorsqu'il accompagnait son oncle en exil.

Fontaine, lavoir et abreuvoir sont le centre vital du pays, au même titre que l'église paroissiale, dont ils sont d'ailleurs les très proches voisins. Ils étaient situés à l'étranglement du village, au point de rencontre des quartiers du Trosy et Chef de Ville. Ils constituaient le seul point d'eau de Clamart, en dehors de puits particuliers.

L'eau de la commune, captée au débouché du Grand Fossé, transformé aujourd'hui en décharge et appelé à disparaître sous peu, traversait la